

# COMPTE-RENDU REUNION du CONSEIL GNTS

Visio-Internet du 3 Avril 2023

Présents : J SOUVRAS H DUBUS P RUARD JP MICONNET JC SABATIER D.DEFRANOUX B.CHARDON

CH JAILLET J MYSZKA

## 1. Communication GNTS :

Suite aux contacts d' Henry DUBUS et Daniel DEFRANOUX avec Thierry PEYSSON président de la Ligue AURA, un lien internet a été créé entre le site de la ligue et celui du GNTS.

Nous inviterons T.PEYSSON ou son adjoint s'il n'est pas disponible, à notre AG en novembre.

D.DEFRANOUX prendra contact avec « GOLF-MAGAZINE » pour la rédaction d'un article sur le GNTS à l'occasion de ses 30 ans.

## 2. STATUTS GNTS :

Durant l'année 2023, le Conseil et le Comité réfléchiront et proposeront des changements aux statuts qui seront à prévoir en **2024**.

D'ici là, suite aux commentaires sur son appellation, le CONSEIL-RESTREINT redevient le **CONSEIL**

Le CONSEIL est composé de 13 membres (1 ou 2 maximum par club) qui ont une fonction spécifique selon leurs capacités :

Un Président/Vice-Président/Secrétaire+adjoint/Trésorier+adjoint/Capitaine des jeux+adjoint/Responsable animation+adjoint/Responsable 18 trous+adjoint/Responsable Site Internet.

Lorsqu'un poste se libère au CONSEIL, celui-ci définit les candidats éligibles selon leurs compétences et les propose à l'élection à l'AG.

Pour le poste de Vice-Président, celui-ci est proposé par le comité et élu par l'AG.

Pour le COMITE, ses membres restent désignés par chaque club.

## 3. NOUVEAU CLUB CANDIDAT AU GNTS :

Le Golf du Haut-Bugey Bellegarde est candidat au GNTS. On pourrait l'envisager en l'associant à Miribel qui compte peu de membres (comme Uriage-Seyssins).

Reste le problème des quotas qui pénalisent les petits clubs (Seyssins, Bourg, Campanil)

Pour 2024, on peut envisager d'augmenter le minimum de participants aux compétitions (aujourd'hui 3), ou limiter le nombre de places par club, à voir.....

.../...

#### **4. DIVERS :**

Proposition pour les compétitions amicales l'année prochaine : ne faire que des scrambles et créer un championnat scramble par club.

JP MICONNET signale que notre assurance responsabilité civile nécessite un avenant compte-tenu du nombre plus important d'adhérents. Il s'en occupe.

Le Secrétaire ,

Jacques MYSZKA